



Déshériter un enfant en croatie, est-ce possible?

Par **zorah**, le **24/09/2013** à **01:50**

Mon père, croate vivant en croatie, est décédé le mois dernier et il a apparemment fait un testament dans lequel il lègue l'intégralité de ses biens à sa femme, qui n'est pas ma mère. Je suis pourtant sa fille unique. A t'il le droit de me déshériter totalement SVP?

D'autre part il a fait un recours auprès de l'état pour être dédommagé suite a la confiscation des biens de la famille par les communistes après guerre (comme c'est le cas pour de nombreuses familles de l'ex Yougoslavie dont les pays sont maintenant membres de la communauté européenne), le dédommagement est en cours et ma belle mère voudrait me faire signer un document dans lequel je renonce à tous mes droits, dois je le faire svp?
Je vous remercie de vos conseils